



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DU LOGEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale de l'aménagement,
du logement et de la nature**

Paris, le **16 JAN. 2025**

*Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages
Sous-direction de la législation de l'habitat et des
organismes de logement social
Bureau du parc locatif privé et des rapports locatifs*

La Ministre chargée du Logement

à

Monsieur le préfet de la région Occitanie

Affaire suivie par : Caroline Mulot
Caroline.mulot@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 80 77

Objet : Avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement concernant la demande d'agrément d'un observatoire local des loyers soumise par l'ADIL du Gard

PJ : Dossier de demande d'agrément

Conformément au décret du 5 novembre 2014 relatif aux observatoires locaux des loyers, aux modalités de communication et de diffusion de leurs données et à la création du Comité scientifique de l'observation des loyers, l'ADIL du Gard m'a soumis le 2 décembre 2024, un dossier de demande d'agrément en tant qu'observatoire local des loyers pour un périmètre géographique couvrant 40 communes de la communauté d'agglomération « Alès Agglomération ».

Les pièces constitutives du dossier d'agrément sont conformes aux conditions fixées par le décret mentionné ci-dessus.

Je vous transmets donc ce dossier afin qu'il soit soumis à l'avis du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH). A défaut d'avis rendu par le comité dans les trois mois suivant la transmission du présent courrier, l'avis sera réputé acquis.

La demande d'agrément fait partie des compétences pouvant être déléguées au bureau du CRHH, conformément aux dispositions de l'article R. 362-2 du code de la construction et de l'habitation.

Je vous serais obligé de bien vouloir me transmettre l'avis du CRHH dès sa réception par vos services.

Le sous-directeur de la législation de l'habitat
et des organismes de logement social
Direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages



Yoann LA CORTE

Copie à : DDTM du Gard, DREAL Occitanie